



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR QUOTATION/OFFER DEMANDE DE PRIX/D'OFFRE

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

National Defence Headquarters
101 Colonel By Drive
Ottawa ON
K1A 0K2
Attn: Elizabeth Kadamani, Des Proc5-4-4-4

Elizabeth.kadamani@forces.gc.ca
613-993-7375

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

Title/Titre: Antenna Contract	Solicitation No – N° de l'invitation W6369-200186
Date of Solicitation – Date de l'invitation August 14, 2019	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Elizabeth Kadamani Email : elizabeth.kadamani@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 613-993-7375	FAX No – N° de fax N/A
Destination CFB Kingston 5 Somme Ave, Bldg, C36 Kingston Ontario, K7K 7B4 Canada	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à :
14 :00

On - le :
September 23, 2019

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

TABLE OF CONTENTS

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.1 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.....	2
1.2 EXIGENCE	2
1.3 COMPTE RENDU :.....	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
1.5 BUREAU DE L'OMBUDSMAN DE L'APPROVISIONNEMENT	2
PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 SOUMISSION DES OFFRES	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS - DEMANDE DE SOUMISSIONS	3
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION	5
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	5
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	6
PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	6
5.1 ATTESTATIONS REQUISES AVEC LA SOUMISSION.....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ...	7
PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
6.1 EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.....	8
6.2 EXIGENCE	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	8
6.4 DURÉE DU CONTRAT.....	8
6.5 AUTORISATIONS.....	9
6.6 PAIEMENT	10
6.7 INSTRUCTIONS DE FACTURATION	11
6.8 EMBALLAGE	11
6.9 ASSURANCE DE LA QUALITÉ	11
6.10 CONFORMITÉ	12
6.11 LOIS APPLICABLES	12
6.12 PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	12
6.13 CONTRAT DE DÉFENSE	12
6.14 SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS.....	12
6.15 CLAUSES DU GUIDE DES CUA.....	13
ANNEX "A" LINE ITEM DETAILS.....	14
ANNEX "B" BASIS OF PAYMENT	15
ANNEXE "C" À LA PARTIE 3 DE LA SOLLICITATION DE L'OFFRE	16
ANNEXE "D" CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE	17
ANNEXE "E" LISTE DES PIÈCES.....	19

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences en matière de sécurité

Aucune exigence de sécurité n'est associée à cette exigence.

1.2 Exigence

L'exigence est détaillée à l'annexe "A", Détails des postes.

1.3 Compte Rendu :

Les soumissionnaires peuvent demander une séance d'information sur les résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent présenter leur demande à l'autorité chargée des achats dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus d'appel d'offres. Le compte rendu peut se faire par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Cette exigence est assujettie aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange canadien (ALE), de l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG), de l'ALE du Chili, de l'accord de libre-échange de la Colombie, de l'ALE Panama et de l'ALE Pérou.

1.5 Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA) a été mis sur pied par le gouvernement du Canada de manière à offrir aux soumissionnaires canadiens un moyen indépendant de déposer des plaintes liées à l'attribution de contrats de moins de 25 300 \$ pour des biens et de moins de 101 100 \$ pour des services.

Si vous avez des préoccupations au sujet de l'attribution d'un contrat de gouvernement fédéral dont la valeur est inférieure à ces seuils, veuillez communiquer avec le BOA par courriel, à l'adresse boa.opo@boa-opo.gc.ca, par téléphone, au 1-866-734-5169, ou par l'entremise du site Web, à l'adresse www.opo-boa.gc.ca. Pour de plus amples renseignements, y compris les services offerts, veuillez consulter le site du Web du BOA.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par numéro, date et titre sont énoncées dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission acceptent d'être liés par les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat qui en découle.

Les Instructions uniformisées - Biens ou services - Exigences concurrentielles 2003 (2018-05-22) sont intégrées par renvoi dans la demande de soumissions et en font partie intégrante, avec les modifications suivantes :

- a) L'article 02, Numéro d'entreprise - approvisionnement, est supprimé en entier.
- b) L'article 08, Transmission par télécopieur ou par Connexion Postel, est supprimé en entier.
- c) L'article 20, Renseignements supplémentaires, est entièrement supprimé.

2.1.1 Clauses du guide des CCUA

B1000T (2014-06-26) Condition du matériel - Soumissionnaire
B3000T (2006-06-16) Produits équivalents
G1005C (2016-01-28) Assurance

2.2 Soumission des offres

- a. Sauf indication contraire dans la DP ou directive contraire de l'autorité responsable de l'approvisionnement, les soumissions doivent être soumises à l'organisation du ministère de la Défense nationale par courrier électronique avant la date et l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions.
- b. Soumissions électroniques : Les courriels individuels qui peuvent comprendre certains scripts, formats, macros et/ou liens intégrés ou qui dépassent cinq (5) mégaoctets peuvent être rejetés par le système de courrier électronique et/ou le(s) pare-feu du Canada sans préavis au soumissionnaire ou à l'autorité contractante. Les soumissions plus importantes peuvent être soumises par plus d'un courriel. Le Canada confirmera la réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer qu'il a bien reçu l'ensemble de sa soumission. Les soumissionnaires ne devraient pas présumer que tous les documents ont été reçus à moins que le Canada n'accuse réception de chaque document. Afin de réduire au minimum les risques de problèmes techniques, les soumissionnaires sont priés de prévoir suffisamment de temps avant la date de clôture et l'heure pour confirmer la réception. Les documents d'appel d'offres soumis après la date et l'heure de clôture ne seront pas acceptés.

2.3 Demandes de renseignements - Demande de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être soumises par écrit au responsable des achats au plus tard 7 jours civils avant la date limite de soumission. Les demandes de renseignements reçues après ce délai peuvent ne pas recevoir de réponse.

Les soumissionnaires devraient indiquer le plus précisément possible l'élément numéroté de l'appel d'offres auquel se rapporte la demande de renseignements. Les soumissionnaires devraient prendre soin d'expliquer chaque question avec suffisamment de détails pour permettre au Canada de fournir une réponse précise. Les demandes de renseignements techniques de nature exclusive doivent porter clairement la mention "exclusive" à chaque élément pertinent. Les éléments identifiés comme étant "exclusifs" seront traités comme tels, sauf si le Canada détermine que l'enquête n'est pas de nature exclusive. Le Canada peut modifier la ou les questions ou demander au soumissionnaire de le faire, de sorte que la nature exclusive de la ou des questions soit éliminée et que la demande de renseignements puisse être traitée par tous les soumissionnaires. Les demandes de renseignements qui ne sont pas présentées sous une forme pouvant être distribuée à tous les soumissionnaires peuvent ne pas recevoir de réponse du Canada.

2.4 Lois applicables

Tout contrat qui en découle doit être interprété et régi, et les relations entre les parties déterminées, par les lois en vigueur en Ontario.

Les soumissionnaires peuvent, à leur discrétion, substituer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix sans affecter la validité de leur soumission, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien indiqué et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est apporté, il reconnaît que les lois applicables spécifiées sont acceptables pour les Soumissionnaires.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande au soumissionnaire de présenter sa soumission en sections reliées séparément comme suit :

- Section I : Soumission technique (1 copie électronique)
- Section II : Soumission financière (1 copie électronique)
- Section III : Attestations (1 copie électronique)

En raison de la nature de l'appel d'offres, les soumissions transmises par télécopieur ou par le service Connexion Postel ne seront pas acceptées.

Les dates de livraison prévues doivent figurer dans l'offre technique.

Les prix ne doivent figurer que dans l'offre financière. Aucun prix ne doit être indiqué dans aucune autre section de l'offre.

Le Canada demande aux soumissionnaires de suivre les instructions de présentation décrites ci-dessous lors de la préparation de leur soumission :

- a) Utilisez un format de papier de 8,5 x 11 pouces (216 mm x 279 mm) ;
- b) Utiliser un système de numérotation qui correspond à l'appel d'offres.
- c) Inclure au début de chaque volume de la soumission une page de titre qui comprend le titre, la date, le numéro de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du soumissionnaire, les coordonnées de son représentant et une table des matières ;
- d) Les copies papier seront acceptées dans l'un ou l'autre des formats électroniques suivants :
 - Format de document portable (PDF)
 - MicrosoPIEDS Word 1997-2003 (.doc)
 - Document MicrosoPIEDS Word (.docx)

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent expliquer et démontrer comment ils se proposent de satisfaire aux exigences et comment ils exécuteront les travaux.

Section II : Offre financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur offre financière conformément à l'annexe B, Base de paiement.

Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique des factures – Soumission

Si vous êtes prêt à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, veuillez remplir l'annexe "C" Instruments de paiement électronique, afin d'identifier ceux qui sont acceptés.

Si l'annexe "C" Instruments de paiement électronique n'est pas remplie, il sera considéré que les instruments de paiement électronique ne sont pas acceptés pour le paiement des factures. L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Certifications

Les soumissionnaires doivent soumettre les attestations et les renseignements supplémentaires exigés en vertu de la partie 5 ainsi que les renseignements supplémentaires demandés à la partie 3, section IV.

Section IV : Renseignements supplémentaires

3.1.3 Livraison offerte

Bien que la livraison soit exigée d'ici le 15 mars 2020, les soumissionnaires doivent indiquer la meilleure livraison qui pourrait être offerte dans la colonne Date de livraison prévue de l'annexe " B " - Base de paiement.

3.1.4 Représentant du soumissionnaire

Nom et coordonnées de la personne responsable de :

Renseignements généraux

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

Les soumissions seront évaluées conformément à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, y compris les critères d'évaluation technique et financière.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- (i) Chaque soumission sera examinée pour s'assurer qu'elle est conforme aux exigences obligatoires de la demande de soumissions. Tout élément de la demande de soumissions qui est identifié spécifiquement par les mots " doit " ou " obligatoire " est une exigence obligatoire. Les soumissions qui ne sont pas conformes à toutes les exigences obligatoires seront déclarées irrecevables et disqualifiées.

- (ii) ii) Les critères techniques obligatoires sont décrits à l'annexe "D" - Critères d'évaluation technique.

4.1.1.2 Critères obligatoires d'évaluation technique - Produits identiques, équivalents ou de substitution

Les soumissionnaires qui proposent le même produit ou un produit équivalent ou un produit de substitution doivent indiquer la NNO, le numéro de pièce et le fabricant des antennes proposées pour satisfaire à l'exigence énoncée à l'annexe "A". Les soumissionnaires doivent également fournir leur liste de pièces associée qui correspond ou est équivalente à la liste des pièces de l'annexe "E", qui doit inclure les numéros de pièces, le NSCM/NCAGE, le MFG et la quantité pour chaque pièce. Les soumissionnaires doivent également inclure les spécifications techniques.

Note : L'annexe "E" Liste des pièces est fournie aux soumissionnaires pour identifier les numéros de pièces qui composent les articles requis à l'annexe "A". Il n'y a pas de prix à associer aux pièces de l'annexe "E". Les soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement ou un produit équivalent doivent fournir au MDN une liste de pièces pour identifier les numéros de pièces qui composent le produit offert.

4.1.2 Évaluation financière

Évaluation du prix

1. Le prix de l'offre sera évalué comme suit :
 - a. Les soumissionnaires doivent soumettre des prix fermes, droits de douane et taxes d'accise acquittés (DDP), droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus, et taxes applicables exclues.
2. À moins que la demande de soumissions n'exige expressément que les soumissions soient présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens aux fins d'évaluation. Le taux donné par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera appliqué comme facteur de conversion aux soumissions présentées en devises étrangères.
3. Aux fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires ayant une adresse au Canada sont considérés comme des soumissionnaires établis au Canada et les soumissionnaires ayant une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme des soumissionnaires étrangers.

4.2 Méthode de sélection

A0031T (2010-08-16) Méthode de sélection - Critères techniques obligatoires : Une soumission doit être conforme aux exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable dont le prix évalué est le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations requises et des renseignements supplémentaires pour obtenir un contrat.

Les attestations fournies par les soumissionnaires au Canada sont sujettes à vérification par le Canada en tout temps. Sauf indication contraire, le Canada déclarera une soumission non conforme ou déclarera

un entrepreneur en défaut si une attestation faite par le soumissionnaire est jugée fautive, sciemment ou non, pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la période contractuelle.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. Le défaut de se conformer et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante rendra la soumission non conforme ou constituera un manquement en vertu du contrat.

5.1 Attestations requises avec la soumission

Les soumissionnaires doivent soumettre les attestations suivantes dûment remplies dans le cadre de leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - Déclaration des infractions condamnées

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration disponible sur le site Web du Régime d'intégrité (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-eng.html>), afin que l'on en tienne compte dans le processus d'approvisionnement.

5.1.2 Déclaration de culpabilité

Le cas échéant, conformément à la sous-section Déclaration de culpabilité de l'article 01 des Instructions uniformisées, le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission un formulaire de déclaration dûment rempli (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-eng.html>), qui sera examiné plus à fond au cours du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous doivent accompagner la soumission, mais peuvent être soumis par la suite. Si l'une ou l'autre de ces attestations ou des renseignements supplémentaires requis n'est pas remplie et soumise comme demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire d'un délai pour fournir les renseignements. Le défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans les délais prescrits rendra la soumission irrecevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - Liste des noms

Les soumissionnaires qui sont constitués en société, y compris ceux qui présentent une soumission en coentreprise, doivent fournir une liste complète des noms de toutes les personnes qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire.

Les soumissionnaires qui soumissionnent à titre d'entreprise individuelle, ainsi que ceux qui soumissionnent à titre d'entreprise conjointe, doivent fournir le nom du ou des propriétaires.

Les soumissionnaires qui soumissionnent en tant que sociétés, entreprises ou partenariats n'ont pas besoin de fournir des listes de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de la soumission

En soumettant une soumission, le soumissionnaire certifie qu'il ne figure pas sur la liste du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi " Admissibilité limitée à soumissionner du PCF " disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (CESD) -

Travail (<https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/employment-equity/federal-contractor-program.html#>), ni aucun de ses membres si le soumissionnaire est une entreprise conjointe.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou l'un de ses membres si le soumissionnaire est une coentreprise, figure sur la liste " Admissibilité limitée à soumissionner du PCF " au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat découlant de la demande de soumissions.

6.1 Exigences en matière de sécurité

Aucune exigence en matière de sécurité ne s'applique au présent contrat.

6.2 Exigence

L'entrepreneur doit fournir les éléments de l'annexe "A", comprenant les parties détaillées à l'annexe "E".

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par leur numéro, leur date et leur titre sont énoncées dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

Les Conditions générales - Biens (complexité moyenne) 2010A (2018-06-21) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante, avec les modifications suivantes :

- a. La définition de ministre est modifiée comme suit :

"Canada ", " Couronne ", " Sa Majesté ", ou " le gouvernement " Réfère à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre ou, le cas échéant, d'un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs, fonctions et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom du ministre.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard le _____ ([à être insérer au moment de l'attribution du contrat](#)).

6.4.2 Livraison

Les marchandises doivent être expédiées et livrées à la destination spécifiée dans le contrat :

Incoterms 2010 "DDP Delivered Duty Paid" Base des Forces Canadiennes à Kingston.

L'entrepreneur doit livrer les biens à la Base des Forces canadiennes (BFC) Kingston sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre rendez-vous pour la livraison en communiquant avec M. Timothy Sitoski à l'adresse indiquée ci-dessous. Le destinataire peut refuser des envois lorsque des arrangements préalables n'ont pas été pris.

BFC Kingston
5, avenue de la Somme, bâtiment C36
Kingston (Ontario) K7K 7B4
Canada

Contact:
M. Timothy Sitoski
613-541-5010 poste 5587
Timothy.Sitoski@forces.gc.ca

6.5 Autorisations

6.5.1 Autorités en matière d'approvisionnement

Le pouvoir adjudicateur pour le présent marché est :

Nom : Elizabeth Kadamani
Titre : Agent des achats, DES Proc 5-4-4-4
Ministère de la Défense nationale
Direction : Direction de l'approvisionnement en systèmes électroniques
Adresse :
Ministère de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa ON, K1A 0K2

Téléphone : 613-993-7375
Adresse électronique : Elizabeth.kadamani@forces.gc.ca

L'autorité responsable de l'approvisionnement est le représentant du ministère pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat et est responsable des questions concernant les aspects administratifs des travaux, la communication avec l'autorité contractante sur toutes les questions concernant le contrat, la gestion de la trésorerie du contrat et l'approbation et le traitement des factures en vertu de l'article 34 de la LGFP. Les questions techniques peuvent faire l'objet de discussions avec le responsable des achats, mais ce dernier n'a pas le pouvoir d'autoriser des modifications à la portée des travaux. Les modifications à la portée des travaux ne peuvent être apportées qu'au moyen d'une modification contractuelle émise par l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique du contrat est :

Intitulé : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Titre : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Organisation : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Adresse : à être insérer au moment de l'attribution du contrat

Téléphone : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Courriel : à être insérer au moment de l'attribution du contrat

Le responsable technique est le représentant du ministère pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat et est responsable de toutes les questions concernant le contenu technique des travaux prévus au contrat. Les questions techniques peuvent être discutées avec le responsable technique, mais ce dernier n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements à la portée des travaux. Les modifications à la portée des travaux ne peuvent être apportées qu'au moyen d'une modification contractuelle émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Autorité contractante

L'autorité contractante du contrat est :

Intitulé : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Titre : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Organisation : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Adresse : à être insérer au moment de l'attribution du contrat

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification au contrat doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas exécuter des travaux qui excèdent la portée du contrat ou qui n'y sont pas assujettis en raison de demandes ou d'instructions verbales ou écrites de quiconque autre que l'autorité contractante.

6.5.4 Représentant de l'entrepreneur

Intitulé : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Titre : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Organisation : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Adresse : à être insérer au moment de l'attribution du contrat

Téléphone : à être insérer au moment de l'attribution du contrat
Courriel : à être insérer au moment de l'attribution du contrat

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Si l'entrepreneur s'acquitte de façon satisfaisante de toutes ses obligations en vertu du contrat, il recevra un prix unitaire ferme, tel que précisé à l'annexe B, pour un coût total de _____ \$ (indiquer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane et les taxes d'accise sont inclus, et les taxes applicables sont en sus.

6.6.2 Limitation du prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement de conception, modification ou interprétation des travaux, à moins qu'ils n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant leur incorporation aux travaux.

6.6.3 Mode de paiement

H1001C (2008-05-12) Modalités de paiement - Paiements multiples

6.6.4 Paiement électronique des factures - Contrat

Conformément à l'annexe C de la trousse d'appel d'offres, l'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un ou l'autre des instruments de paiement électronique suivants :

- a) Carte d'achat Visa ;
- b) Carte d'achat MasterCard ;
- c) Dépôt direct (national et international) ;
- d) Échange de données informatisé (EDI) ;
- e) Virement bancaire (International uniquement) ;
- f) Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions de facturation

H5001C (2008-12-12-12) Instructions de facturation

1. L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à la section "Présentation des factures" des Conditions générales. Les factures ne peuvent pas être soumises tant que tous les travaux indiqués sur la facture n'ont pas été complétés.
2. Une (1) copie de la facture doit être envoyée à :

Ministère de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Votre attention : Elizabeth Kadamani DES Proc 5-4-4-4

OU doit être soumis par courriel à :

Elizabeth.Kadamani@forces.gc.ca

6.8 Emballage

D3018C (2014-09-25) Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer le(s) article(s) numéro(s) 001 pour livraison conformément au dernier numéro de la spécification d'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences minimales du MDN pour le colis standard du fabricant.

D2025C (2017-08-17) Matériaux d'emballage en bois

D6010C (2007-11-30) Palettisation

6.9 Assurance de la qualité

L'entrepreneur est responsable de la mise en œuvre d'un système qualité adapté à l'ampleur des travaux à exécuter. Il est recommandé que le système qualité soit basé sur la norme ISO 9001:2015 "Systèmes de management de la qualité - Exigences".

Il incombe à l'entrepreneur d'effectuer ou de faire effectuer toutes les inspections et tous les essais nécessaires pour prouver que le matériel ou les services fournis sont conformes aux dessins, aux spécifications et aux exigences du contrat. L'entrepreneur doit tenir des dossiers d'inspection exacts et complets qui doivent, sur demande, être mis à la disposition du représentant autorisé du ministère de la Défense nationale (MDN), qui peut en faire des copies et en prendre des extraits pendant l'exécution du contrat et pendant une période d'un (1) an après la fin du contrat.

Malgré ce qui précède, tout le matériel est assujéti à la vérification et à l'acceptation du MDN à destination. Le représentant autorisé du MDN à destination peut être le(s) destinataire(s), le responsable technique ou l'autorité d'assurance de la qualité.

6.10 Conformité

Sauf indication contraire, la conformité continue aux attestations fournies par l'entrepreneur dans sa soumission ou dans son précédent à l'attribution du contrat et la collaboration continue pour fournir des renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat et le défaut de se conformer constituera un manquement de l'entrepreneur. Les attestations sont sujettes à vérification par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.11 Lois applicables

Le Contrat doit être interprété et régi, et les relations entre les parties déterminées, par les lois en vigueur en _____. (Inscrire la province lors de l'attribution du contrat).

6.12 Priorité des documents

S'il y a divergence entre les libellés des documents qui figurent sur la liste, le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste a priorité sur celui de tout document qui apparaît par la suite sur la liste.

- a) le présent protocole d'entente, y compris les clauses individuelles des CCUA incorporées par renvoi dans le présent protocole d'entente ;
- b) 2010A (2018-06-21) Conditions générales - Biens (complexité moyenne) ;
- c) 4011 (2012-07-16) Conditions générales supplémentaires - Biens - Complexité moyenne
- d) Annexe A, Détails de l'article et Annexe E, Liste des pièces ;
- e) Annexe B, Base de paiement ;
- f) l'offre de l'entrepreneur datée du _____.

6.13 Contrat de défense

A9006C (2012-07-06) Contrat de défense

6.14 Services de règlement des différends

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* proposera, à la demande de l'une ou l'autre des parties, un processus de règlement extrajudiciaire de règlement des différends entre elles au sujet de l'interprétation ou de l'application d'une modalité du présent contrat. Les parties peuvent consentir à participer au processus extrajudiciaire de règlement des différends proposé et à en assumer les coûts. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169, ou par courriel, à l'adresse boa.opo@boa.opo.gc.ca.

6.15 Administration des contrats

Les parties reconnaissent que l'ombudsman de l'approvisionnement nommé en vertu du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* examinera une plainte déposée par le plaignant concernant l'administration du contrat si les exigences du paragraphe 22.1(1) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* et les articles 15 et 16 du *Règlement concernant l'ombudsman de l'approvisionnement* ont été respectées. Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement peut être joint par téléphone, au 1-866-734-5169, par courriel, à l'adresse boa.opo@boa.opo.gc.ca ou par l'entremise de son site Web à l'adresse www.opo-boa.gc.ca pour dépôt d'une plainte.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6369-200186

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6369-200186

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

W6369-200186

Buyer ID - Id de l'acheteur

C5N

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.15 Clauses du guide des CCUA

B7500C (2006-06-16) Excédents de marchandises

D9002C (2007-11-30) Assemblages incomplets

D2000C (2007-11-30) Marquage

D2001C (2007-11-30) Étiquetage

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6369-200186
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6369-200186

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
W6369-200186

Buyer ID - Id de l'acheteur
C5N
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEX "A" DETAILS DE MARCHANDISE

Item / Articles	Part Numbers / Numéro de pièces	Description / Description	Unit of Issue / Unité de distribution	Quantity / Quantité	Destination Address / Adresse de la destination	Quality Assurance Code (QAC)	Controlled Goods (CTAT or ITAR)
1	1500-0425-201	<p>NNO: 5985-01-462-8132 Antenne</p> <p>Référence de la pièce demandée: 1500-0425-201 MANUFACTURIER: Antenna Products Corporation</p> <p>OU ÉQUIVALENT:</p> <p>Référence de la pièce offerte : _____ Manufacturier : _____</p>	EA	1	<p>Commandant de la Base BFC Kingston 5, avenue de la Somme Bâtiment C36 Kingston (Ontario) K7K 7B4 Canada</p>	C	DMC D
2	DTA500-5K 36675	<p>NNO: 5985-20-008-0177 Antenne</p> <p>Référence de la pièce demandée: DTA500-5K 36675 MANUFACTURIER: Petrie Telecommunications</p> <p>OU ÉQUIVALENT:</p> <p>Référence de la pièce offerte : _____ Manufacturier : _____</p>	EA	4	<p>Commandant de la Base BFC Kingston 5, avenue de la Somme Bâtiment C36 Kingston (Ontario) K7K 7B4 Canada</p>	C	DMC A

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6369-200186
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6369-200186

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
W6369-200186

Buyer ID - Id de l'acheteur
C5N
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEX "B" TERM DE PAIEMENT

Articles	Numéro de pièces	Description	Unité de distribution	Quantité	Adresse de la destination	Date estimée de livraison	PRIX UNITAIRE FERME : Rendu droits acquittés (DDP), Transport frais inclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉ : Taxes applicables en sus	PRIX TOTAL : Taxes applicables incluses
1	1500-0425-201	NNO: 5985-01-462-8132 Antenne Référence de la pièce demandée: 1500-0425-201 MANUFACTURIER: Antenna Products Corporation OU ÉQUIVALENT: Référence de la pièce offerte : Manufacturier :	EA	1	Commandant de la Base BFC Kingston 5, avenue de la Somme Bâtiment C36 Kingston (Ontario) K7K 7B4 Canada	J/M/A	\$	\$	\$
2	DTA500-5K 6675	NNO: 5985-20-008-0177 Antenne Référence de la pièce demandée: DTA500-5K 36675 MANUFACTURIER: Petrie Telecommunications OU ÉQUIVALENT: Référence de la pièce offerte : Manufacturier :	EA	4	Commandant de la Base BFC Kingston 5, avenue de la Somme Bâtiment C36 Kingston (Ontario) K7K 7B4 Canada	J/M/A	\$	\$	\$
TOTAL:								\$	\$

ANNEXE "C" à la PARTIE 3 DE LA SOLLICITATION DE L'OFFRE

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le Soumissionnaire accepte l'un ou l'autre des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisé (EDI) ;
- Virement bancaire (International uniquement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) (plus de 25 M\$)

ANNEXE "D" CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

1.0 BASE DE SÉLECTION

- a) Pour être déclarée recevable, une offre doit :
 - i) se conformer à toutes les exigences de la demande de soumissions ; et
 - ii) satisfaire à tous les critères obligatoires.
- b) Les soumissions non conformes aux points (i) et (ii) seront déclarées irrecevables.
- c) La soumission recevable dont le prix évalué est le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

2.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION

Il incombe au soumissionnaire d'indiquer clairement dans les spécifications et les documents descriptifs fournis dans sa soumission les éléments qui appuient la conformité aux exigences obligatoires ci-dessous. Selon le guide B3000T du CUA (2006-06-16) : Dans le cadre de son évaluation des soumissions, le Canada peut demander aux soumissionnaires offrant un produit de remplacement de démontrer, aux frais exclusifs des soumissionnaires, que le produit de remplacement est équivalent à l'article précisé dans la demande de soumissions, sans toutefois y être obligé.

TABLEAU 1. Critères obligatoires pour les antennes

NNO: 5985-01-462-8132, Référence de la pièce demandée: 1500-0425-201

MANUFACTURIER: Antenna Products Corporation.

OU ÉQUIVALENT

Critères	Critères obligatoires pour NNO: 5985-01-462-8132 OU ÉQUIVALENT	Satisfaisant / non satisfaisant	Emplacement dans la proposition (numéro de page et paragraphe)
O1	<u>Gamme de fréquence</u> : L'antenne proposée doit fonctionner sur une gamme de fréquence de 2,0 MHz minimum à 30,0 MHz maximum.		
O2	<u>Puissance nominale</u> : La puissance d'entrée de l'antenne proposée doit être d'au moins 10kW sur toute la gamme de fréquences de fonctionnement (3,0MHz à 30MHz).		
O3	<u>Dimensions</u> : L'antenne proposée doit avoir une hauteur et une longueur de 92 pieds de haut sur 107 pieds de large.		
O4	<u>Température</u> : L'antenne proposée doit fonctionner dans des températures allant d'un minimum de -40 degrés Celsius à un maximum de 60 degrés Celsius.		
O5	<u>Impédance d'entrée</u> : L'impédance nominale de l'antenne proposée doit être de 50 Ohms.		
O6	<u>ROS</u> : Le rapport de tension d'onde stationnaire (ROS) de l'antenne proposée pour l'ensemble de la gamme de fréquences de fonctionnement (3,0 MHz à 30 MHz) doit être inférieur ou égal à 2,1.		
O7	<u>Connecteur d'entrée</u> : Le connecteur d'antenne proposé doit être 1 5/8 EIA.		
O8	<u>Exposition au vent</u> : L'antenne proposée doit être conçue pour une vitesse maximale du vent d'au moins 100 nœuds (185 km/h).		
O9	<u>Schéma de rayonnement</u> : L'antenne proposée doit être directionnelle.		
O10	<u>Polarisation</u> : L'antenne proposée doit être polarisée horizontalement.		
O11	<u>Couleur</u> : L'antenne proposée doit être non peinte et galvanisée.		

TABLEAU 2. Critères obligatoires pour les antennes:
NNO: 5985-20-008-0177; Référence de la pièce demandée: DTA500-5K 36675
MANUFACTURIER: Petrie Telecommunications
OU ÉQUIVALENT

Critères	Critères obligatoires pour NNO: 5985-20-008-0177 OU ÉQUIVALENT	Satisfaisant / non satisfaisant	Emplacement dans la proposition (numéro de page et paragraphe)
O1	<u>Gamme de fréquence</u> : L'antenne proposée doit fonctionner sur une plage de 3,0 MHz minimum à 30,0 MHz maximum.		
O2	<u>Puissance nominale</u> : La puissance d'entrée de l'antenne proposée doit être d'au moins 5kW sur toute la gamme de fréquences de fonctionnement (3.0MHz à 30MHz).		
O3	<u>Dimensions</u> : L'antenne proposée doit avoir une hauteur et une longueur comprises entre 100 pieds et 200 pieds de largeur.		
O4	<u>Température</u> : L'antenne proposée doit fonctionner à des températures allant d'un minimum de -40 degrés Celsius à un maximum de 60 degrés Celsius.		
O5	<u>Impédance d'entrée</u> : L'impédance nominale de l'antenne proposée doit être de 50 Ohms.		
O6	<u>ROS</u> : Le rapport de tension d'onde stationnaire (ROS) de l'antenne proposée pour l'ensemble de la gamme de fréquences de fonctionnement (3,0 MHz à 30 MHz) doit être inférieur ou égal à 2,5.		
O7	<u>Connecteur d'entrée</u> : Le connecteur d'antenne proposé doit être un connecteur DIN.		
O8	<u>Exposition au vent</u> : L'antenne proposée doit être conçue pour une vitesse maximale du vent d'au moins 100 nœuds (185 km/h).		
O9	<u>Couleur</u> : L'antenne proposée doit être de couleur blanche avec des sections orange.		

ANNEXE "E" LISTE DES PIÈCES

Article 1: 5985-01-453-8132

Nom de l'article	N° de pièce	Nom du RMFM	QPE
COUVERCLE, TRANSMISSION	B-107-155	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
ELEMENT CENTRAL,ACCOUPEMENT FLEXIBLE	L050SPIDER-S0X	LOVEJOY, INC	1
ACCOUPEMENT FLEXIBLE,ARBRE	L050-1/2 BORE X5/16 BORE	LOVEJOY, INC	2
ACCOUPEMENT FLEXIBLE,ARBRE	L050 1-2X1-2	LOVEJOY, INC	2
BOUCHON ,FERMÉ, HIGH SPE	R-5045	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	2
REDUCTEUR A ENGRENAGES	3960-0035-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
REDUCTEUR A ENGRENAGES	3960-0046-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
POULIE, A GORGE	0002-6712-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MAILLON, CHAINE A ELEMENTS TOURNANTS	C-340190CL-18	DIAMOND CHAIN CO	1
ROUE D'ENGRENAGE,CYLINDRIQUE,DENTUR	B103175	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
PIGNON D'ENTRAINEMENT	0003-0919-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ENGRENAGE, INTERRUPTEUR DE FIN DE COURSE	G25300	ROLLER BEARING COMPANY OF AMERICA	1
CARTER,TRANSMISSION	C-3107-126	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
CARTER,TRANSMISSION	C-3106-143	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
ÉTRIER DE SERRAGE	0002-7340-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ARBRE A VIS SANS FIN	C-3106-146-11	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
ARBRE,LISSE	B-3106-140	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
ARBRE, ÉPAULEMENT	B-3107-145	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
ROULEAU/AIGUILLE,ROULEMENT	0002-7926-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BUTEE,RONDELLE	0002-6176-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BAGUE/DOUILLE	0004-3623-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
FRETTE,BOITIER DE ROULEMENT	0002-8392-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
MATRICE, REPARATION DE CABLE, DRAGAGE DE MINES	OVAL G9	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
MOUFLE,LEVAGE	419-6	CROSBY GROUP INC	2
MOUFLES,ENSEMBLE	0002-6764-402	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1

MOUFLE MOBILE	2450-2241-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TREUIL A TAMBOUR, A MOTEUR	0002-8833-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TREUIL A TAMBOUR, A MOTEUR	0002-9306-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TREUIL A TAMBOUR, A MOTEUR	1000-0955-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
POULIE DE TENSION EQUIPEE	0002-6837-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TORON,CABLE METALLIQUE	2630-1112-007	RACAL /CANADA/ INC	200
TORON,CABLE METALLIQUE	6MALWD	COPPERWELD MARKETING AND SALES CO	345
TORON,CABLE METALLIQUE	2630-1112-006	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	14
TORON,CABLE METALLIQUE	2630-0313-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	660
TORON,CABLE METALLIQUE	2630-0318-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	800
CABLE METALLIQUE	2630-2687-006	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	270
CABLE METALLIQUE EQUIPE	BG-2111C	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	36
MAILLE D'EXTREMITE POUR CHAINE/CABL	G-341 7/8	CROSBY GROUP INC	1
HAUBAN	0002-6198-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
HAUBAN	0002-6200-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
HAUBAN	0002-6199-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
HAUBAN	0002-6197-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
HAUBAN	0002-6778-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
HAUBAN	0002-6825-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
HAUBAN	0002-6772-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
TORON,CABLE METALLIQUE	2630-2674-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	157
SERRE-CABLE,PREFORME	G-450-3/4	CROSBY GROUP INC	2
EMERILLON A ANNEAU ET CHAPE	G-403-5/8	CROSBY GROUP INC	1
MANILLE	J725	JOSLYN CORP	4
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	28-10F6	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
ATTACHE PREFORMEE, BOUT DE LIGNE	GDE2106	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	24
MANILLE	2350-1222-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	1700X	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	1700-G3	NATIONAL TELEPHONE	1

		SUPPLY COMPANY	
COSSE, CABLE	2350-0048-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	12
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	2350-3015-006	RACAL /CANADA/ INC	39
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	878-8-VF6	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	32
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	2350-3009-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	100
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	200-116	EDO LLC	47
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	2350-3015-007	RACAL /CANADA/ INC	29
MANILLE	G-213-5/16 IN	CROSBY GROUP INC	1
MANILLE	G-213-1/2 IN	CROSBY GROUP INC	6
COSSE, CABLE	G-408-1/2	CROSBY GROUP INC	2
COSSE, CABLE	G-408-3/16	CROSBY GROUP INC	3
LIGATURE,CABLE TORONNE	2350-2300-020	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
LIGATURE,CABLE TORONNE	2350-3035-005	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	124
LIGATURE,CABLE TORONNE	GC-65128	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	6
AMARRAGE	0002-6574-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
COSSE, CABLE	G-408-3/8	CROSBY GROUP INC	12
COSSE, CABLE	G-408-1037559	CROSBY GROUP INC	4
COSSE, CABLE	G-411-1037390	CROSBY GROUP INC	16
COSSE, CABLE	G-408-1037531	CROSBY GROUP INC	24
COSSE, CABLE	G-411-1037416	CROSBY GROUP INC	2
SERRE-CABLE,PLAT	0002-6959-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	1700-H5	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	168-10-VF6	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	100
MANCHON A SERTIR, CABLE METALLIQUE	1700-J8	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
EMBOUT POUR CABLE METALLIQUE	GD150	ESMET, INC.	1
MANILLE	J732	SLATER INDUSTRIES INC	4
MANILLE	G-213 2T	CROSBY GROUP INC	3
MANILLE	G-213 4-3/4T	CROSBY GROUP INC	2
GRILLE DE PROTECTION, ROUET DE VENTILATEUR	0002-8410-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
GRAISSEUR	AS15001-3P	SAE INTERNATIONAL	1
GRAISSEUR	W86707	CLARK EQUIPMENT COMPANY	1
MAMELON DOUBLE,POUR ' <u>PIPE</u> '	S-16-HLN-1.5	SWAGELOK COMPANY	60
BOUCHON,FILETE,POUR ' <u>PIPE</u> '	D1-020873 PIECE2	WESTERN SKY INDUSTRIES INC	1

COLLIER,TUYAU	MS35842-14	EPICOR INDUSTRIES INC	2
<i>FILIERE, COUPE-CÂBLES</i>	2498 CABLE CUTTER	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
PINCE, FIXE-MANCHON	3512 WC	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
ETAMPE,FERRURE DE FLEXIBLE	635	SLATER INDUSTRIES INC	29
FILIERE	12-168-F6 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	12-OVAL-G9 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	12-VG92 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	1700-G3 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	1700-J8 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	OVAL 168-10-F6 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	VG92 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	1700-H5 DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
FILIERE	1700-X DIE	NATIONAL TELEPHONE SUPPLY COMPANY	1
<i>VISSEUSE</i>	C10240-0632-1001	ROSEMOUNT AEROSPACE INC.	4
<i>VISSEUSE</i>	0919-32	HONEYWELL INTERNATIONAL INC	2
<i>VISSEUSE</i>	2019-0352-001	RACAL /CANADA/ INC	8
<i>VISSEUSE</i>	0919-34	BOEING COMPANY, THE	6
<i>VISSEUSE</i>	2019-0408-001	RACAL /CANADA/ INC	6
<i>VISSEUSE</i>	2019-0414-001	RACAL /CANADA/ INC	49
<i>VISSEUSE</i>	2026-9333-001	RACAL /CANADA/ INC	26
<i>VISSEUSE</i>	343-0231-000	ROCKWELL COLLINS, INC	5
<i>VISSEUSE</i>	2019-0513-001	RACAL /CANADA/ INC	7
<i>VIS À TÊTE HEXAGONALE</i>	2076-4328-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	48
<i>VIS À TÊTE HEXAGONALE</i>	2076-4289-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	14
<i>VIS À TÊTE HEXAGONALE</i>	2076-4286-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	13
<i>VIS À TÊTE HEXAGONALE</i>	2076-4298-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
<i>VIS À TÊTE HEXAGONALE</i>	2076-4330-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	45
<i>VIS À TÊTE HEXAGONALE</i>	2076-4290-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
<i>VIS À TÊTE HEXAGONALE</i>	0002-7349-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2

<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	2009-8858-001	RACAL /CANADA/ INC	12
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	2078-2405-001	RACAL /CANADA/ INC	20
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	2009-8861-001	RACAL /CANADA/ INC	22
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	2078-2408-001	RACAL /CANADA/ INC	2
BOULON,A OEIL	MS51937-10	MILITARY STANDARDS	1
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	2078-2453-004	RACAL /CANADA/ INC	1
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	0002-7086-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	0002-7341-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ETRIER FILETE	2450-0174-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
ETRIER FILETE	2450-0172-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	2076-4300-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	13
<i>BOULON MÉCANIQUE</i>	2077-6810-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	11
BOULON, TÊTE HEXAGONALE 3/8-16 X 1 HS GALVANISÉ	2077-6453-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	8
ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	MS17830-6C	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	2
ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	19NM02	HARVARD INDUSTRIES INC	56
ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	H549162501	LOCKHEED MARTIN LIBRASCOPE	156
ECROU,HEXAGONAL	MS35649-2384	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	17
RONDELLE,PLAQUE	2310-0415-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
RONDELLE,PLAQUE	2310-0425-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	62
RONDELLE,PLAQUE	2310-0416-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	61
ECROU,HEXAGONAL	2100-0219-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	42
ECROU,HEXAGONAL	313-0235-000	ROCKWELL COLLINS, INC	2
RONDELLE,DE BLOCAGE	MS35338-136	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	59
RONDELLE,DE BLOCAGE	MS35338-135	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	17
RONDELLE,DE BLOCAGE	MS35338-137	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	56
RONDELLE,DE BLOCAGE	MS35338-138	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	86
RONDELLE,DE BLOCAGE	004-003005-020	NORTHROP GRUMMAN SYSTEMS CORPORATION	57
ECROU,HEXAGONAL	MS35649-284	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	56
ECROU,HEXAGONAL	MS35649-264	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	63

ECROU,HEXAGONAL	MS35650-304	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	66
RONDELLE,DE BLOCAGE	MS35338-141	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	2
RONDELLE,PLAQUE	2310-0597-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	16
ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	2102-0002-006	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	14
ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	2102-0002-004	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	2102-0002-023	BETHLEHEM STEEL CORP	542
<i>ÉCROU, FIL</i>	5080-0072-002	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
CLAVETTE-DISQUE	4565A	BRINKLEY TECHNOLOGY GROUP	1
GOUPILLE FENDUE	MS24665-153	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	2
GOUPILLE FENDUE	MS24665-516	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	2
CLAVETTE	0002-6826-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CLAVETTE	0002-7145-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CLAVETTE-DISQUE	2450-1186-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CLAVETTE	0002-8141-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
JOINTS,JEU	5060	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	2
JOINT	SH 47 ST 164	DEFENSE LOGISTICS AGENCY	4
<i>TUYAU COMPOSITE</i>	2670-0020-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
TENDEUR	G228 5-8X12	CROSBY GROUP INC	1
TENDEUR	G227-3-4X12	CROSBY GROUP INC	1
TENDEUR	HG228-3/8X6	CROSBY GROUP INC	4
TENDEUR	G227-1-2X12	CROSBY GROUP INC	4
FERMETURE,GRENOUILLERE	51L1-1-1BF	ARCONIC GLOBAL FASTENERS & RINGS	5
COLLIER,DE FIXATION	NAS1397P4N	NATIONAL AEROSPACE STANDARDS	4
TENDEUR	2350-5900-109	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TENDEUR	G-227-5/8 X 12	CROSBY GROUP INC	7
PONTET DE FIXATION	0002-7016-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TENDEUR	HG228-1-12	CROSBY GROUP INC	1
EQUERRE DE FIXATION	0002-7049-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
EQUERRE DE FIXATION DOUBLE	0002-7229-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
TENDEUR	G-227-1 1/4 X 12	CROSBY GROUP INC	6

EQUERRE DE FIXATION	0002-7339-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MANIVELLE	0002-7074-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
PONTET DE FIXATION	0002-7297-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	16
PORTE DE VISITE/ACCES, USAGE GENERAL	0002-7200-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COUVERCLE D'ACCES	0002-7196-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE À PLAQUE PIVOTANTE	0002-6175-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6747-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6746-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6608-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6608-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6572-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6571-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
EQUERRE DE FIXATION	0002-7027-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PLAQUE DE MONTAGE	0002-8722-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PLAQUE DE MONTAGE	0002-7048-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ÉPISSURE, ÉSCALADE DE SÉCURITÉ	0002-7294-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6881-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6152-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6958-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6771-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6880-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6152-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-6958-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
EQUERRE DE FIXATION	0002-6810-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
EQUERRE DE FIXATION	0002-6810-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-7027-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
SUPPORT,TUYAUTERIE	0002-6990-201	ANTENNA	1

		PRODUCTSCORPORATION	
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0003-3895-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	20
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0003-3992-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	24
PLAQUE DE MONTAGE	0003-9567-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
<i>BLOC DE SUPPORT</i>	0003-9568-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PLAQUE DE MONTAGE	0002-8858-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
PONTET DE FIXATION	0003-4027-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-8429-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT INTERMEDIAIRE,DE MONTAGE	0002-8615-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COUVERCLE D'ACCES	0002-7857-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
EQUERRE DE FIXATION	0002-7061-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
EQUERRE DE FIXATION	0003-0682-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COUVERCLE D'ACCES	0002-9276-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ACCESSOIRES, ESCALADE DE SÉCURITÉ	0002-8382-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
MATÉRIEL,ELEMENT DE PYLONE	0002-6552-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
MATÉRIEL,ELEMENT DE PYLONE	0002-6552-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MATÉRIEL,PYLONE	0002-6553-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MATÉRIEL, PYLÔNE	0002-6553-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TIGE MISE TERRE, 5/8X8PIEDS	8900-0281-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
PINCE, CORDE DE FIL ,5/8"	2350-2209-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
PINCE,MASSE,3/4	2450-2224-003	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
SOUDURE, SUPPORT DE BÔME INFÉRIEUR	0002-6157-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
PIED, CARRÉ	0002-6169-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SUPPORT EN ANGLE	0002-7204-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
MATÉRIEL DE BÔME	0002-6568-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BÔME AVANT NO. 1, MATÉRIEL	0002-7178-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BÔME AVANT NO. 2, MATÉRIEL	0002-7180-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1

BÔME AVANT NO. 3, MATÉRIEL	0002-7182-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BÔME AVANT NO. 4, MATÉRIEL	0002-7185-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BÔME LATÉRALE NO. 2, MATÉRIEL	0002-7181-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
BÔME LATÉRALE NO. 3, MATÉRIEL	0002-7183-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
BÔME LATÉRALE NO. 4, MATÉRIEL	0002-7186-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ENTRETOISE D'ÉCARTEMENT 1/8	0002-6953-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	130
ENTRETOISE D'ÉCARTEMENT 1/4	0002-6953-203	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
ENTRETOISE, UNITÉ DE COMMANDE LOCALE	0002-8859-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
MATÉRIEL INFORMATIQUE, DÉCONNECTER	0002-8861-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MATÉRIEL,LIGNE DE TRANSMISSION	0002-6887-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MATÉRIEL, MATRICE RAYONNANTE	0002-8439-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SOUDURE, EXTRÉMITÉ CORONAIRE	0002-7062-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
MATÉRIELS, ANTENNE	0002-6565-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ENTRETOISE, LIGNE DE TRANSMISSION	0002-7230-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
ESPACEUR, CONDUIT	0002-6662-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
COUDE 1"	8910-0060-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
MAMELON, 1 POUCE X 6 POUCES	8910-0136-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ANGLE, ÉCLAIRAGE D'OBSTRUCTION	0002-6663-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MATÉRIEL DE RECHANGE	0002-7176-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BÔME LATÉRALE, NO. 1 MATÉRIEL	0002-7187-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE D'OBSTRUCTION	0002-7248-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MATÉRIEL DE RÉSILIATION	0003-3892-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
PONTET DE FIXATION	0002-6664-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
PATTE D'ANCRAGE	0002-6191-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-305	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-303	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-306	ANTENNA	9

		PRODUCTSCORPORATION	
PATTE D'ANCRAGE	0002-6192-203	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	78
PATTE D'ANCRAGE	0002-6192-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6193-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	18
PATTE D'ANCRAGE	0002-6192-204	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
PATTE D'ANCRAGE	0002-6192-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	54
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-311	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-308	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-309	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-310	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-313	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-307	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PATTE D'ANCRAGE	0002-6194-312	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
PATTE D'ANCRAGE	0002-6191-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	27
PATTE D'ANCRAGE	0002-6193-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	89
RESSORT,HELICOIDAL,TRACTION	2400-0334-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PLAQUE,ENTRETOISE	0002-7031-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
MANCHON,ENTRETOISE	0002-6716-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MANCHON,ENTRETOISE	0002-7073-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
PLAQUE,ENTRETOISE	0002-6953-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	30
MANCHON,ENTRETOISE	0003-3898-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PLAQUE,ENTRETOISE	0002-6888-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	7
PLAQUE,ENTRETOISE	0002-6167-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
MANCHON,ENTRETOISE	0003-3897-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	12
PLAQUE,ENTRETOISE	0003-0678-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MANCHON,ENTRETOISE	0002-8058-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	8
MANCHON,ENTRETOISE	0002-6979-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	8

MANCHON,ENTRETOISE	0002-6979-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
PLAQUE,ENTRETOISE	0002-6642-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	13
RAIL, RACCORD	0002-5770-220	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
RAIL D'ANTENNE	0002-5770-218	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ELEMENT DE PYLONE	0002-6501-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
ELEMENT DE PYLONE	0002-6501-402	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ELEMENT DE PYLONE	0002-6502-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
ELEMENT DE PYLONE	0002-6502-402	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SANGLE, ERECTION	0002-6980-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
SUPPORT,ANGLE	0002-7028-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
COUSSIN D'USURE	0002-7313-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PIÈCES DE RECHANGE	0002-7314-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COLLECTEUR	74360-6	ANDREW CANADA INC	1
BLOC INTERFACE, EQUIPEMENT DE COMMUN	NM150MP	NEW MOUNTAIN INNOVATIONS	1
KIT MATÉRIEL,ANTENNE	TA-170702	TITAN AEX INC	1
RESISTANCE,FIXE,AGGLOMERE	10K0- 125WPORM5PCT	ROCKWELL AUTOMATION, INC.	4
VARISTANCE	V130PA20C	LITTELFUSE, INC.	3
RESISTANCE,FIXE,AGGLOMERE	7200-0025-004	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	10
CONDENSATEUR,FIXE,CERAMIQUE	CD52K102KIX5CA	EXXELIA	2
CONDENSATEUR,FIXE,CERAMIQUE	VK30CW103K	VITRAMON INC	3
CONDENSATEUR,FIXE,CERAMIQUE	CK63AY103M	SKOTTIE ELECTRONICS	17
CONDENSATEUR,FIXE,CERAMIQUE	VA-05-0318-038	G E C SENSORS LTD	2
CONDENSATEUR,FIXE,CERAMIQUE	B95072-A1455-B100	EPCOS AG	3
CONDENSATEUR,FIXE,CERAMIQUE	0410013-004	COHU, INC	4
CONDENSATEUR,20PFD	CM15ED200JN3	SPRAGUE ELECTRIC CO	1
FUSIBLE,CARTOUCHE	MIL-PRF-15160/2	MILITARY SPECIFICATIONS	3

FUSIBLE,CARTOUCHE	B2R78P38	LOCKHEED MARTIN CORPORATION	1
SOCLE DE COUPE-CIRCUIT, A ENCASTRER	FHN26G2	MILITARY SPECIFICATIONS	1
ECLATEUR DE PROTECTION, SURTENSION ELECTRIQUE	0002-7250-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
DISJONCTEUR	6900-0088-004	RACAL /CANADA/ INC	1
DISJONCTEUR	6900-0088-003	RACAL /CANADA/ INC	1
DISJONCTEUR	JA3-A8-A30-10	EATON CORP	2
INTERRUPTEUR,A BASCULE	3543-29-21	KING NUTRONICS CORPORATION	2
INTERRUPTEUR,A BASCULE	MS35059-27	MILITARY STANDARDS	1
INTERRUPTEUR,A BASCULE	MS25100-23	MILITARY STANDARDS	2
INTERRUPTEUR,A BASCULE	88225K9	SAFRAN ELECTRICAL & POWER USA, LLC	1
INTERRUPTEUR/COMMUTATEUR/ CONTACTEUR,ASSEMBLES	11P1434	KEYSIGHT TECHNOLOGIES, INC	2
INTERRUPTEUR,SENSIBLE	0002-8453-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CONNECTEUR ELECTRIQUE,EMBASE	A19A54481	RAYTHEON COMPANY	1
CONNECTEUR ELECTRIQUE,EMBASE	129-2034-000	ALLIEDSIGNAL INC	1
CONNECTEUR ELECTRIQUE,EMBASE	87G	ANDREW CANADA INC	1
CONNECTEUR ELECTRIQUE,EMBASE	2774-0114	LEONARDO MW LTD	1
CONNECTEUR ELECTRIQUE,EMBASE	DBMM25P	ITT CORPORATION	2
CONNECTEUR ELECTRIQUE,EMBASE	WC596/12-4	FEDERAL SPECIFICATIONS	1
SUPPORT,COMPOSANTS ELECTRONIQUES EN	412419	TELEMECHANICS INC	4
SUPPORT,COMPOSANTS ELECTRONIQUES EN	27E448	TE CONNECTIVITY CORPORATION	2
CONNECTEUR ELECTRIQUE,EMBASE	DBP-25SAA	ITT CORPORATION	2
CONNECTEUR ELECTRIQUE,FICHE	F4PNF	ANDREW LLC	1
CONNECTEUR ELECTRIQUE,FICHE	F4PNMV2-HC	ANDREW LLC	2
CONNECTEUR, VIS À TÊTE FENDUE	2450-1076-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	12
CONNECTEUR,FLEXIBLE	8900-0463-004	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CONNECTEUR ELECTRIQUE,FICHE	F4PNF-C	ANDREW LTD	1
COSSE	8000-0339-056	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PLAQUE A BORNES DE CONNEXIONS	355-11-08-001	CINCH CONNECTORS, INC.	4
PLAQUE A BORNES DE CONNEXIONS	TS1423-3	BAE SYSTEMS INFORMATION	1

PLAQUE A BORNES DE CONNEXIONS	901-10	CCL INDUSTRIES INC	4
PLAQUE A BORNES DE CONNEXIONS	902B6MAI60FM	CCL INDUSTRIES INC	1
PLAQUE A BORNES DE CONNEXIONS	10004-33	WESTINGHOUSE ELECTRIC CORP	1
RELAIS,ELECTROMECHANIQUE	575KXX-120VAC	STRUTHERS-DUNN LLC	2
RELAIS,ELECTROMECHANIQUE	7000-0037-003	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
RELAIS,ELECTROMECHANIQUE	R10-E1X6-115V	TE CONNECTIVITY CORPORATION	2
RELAIS,ELECTROMECHANIQUE	R10-E1-X6-115V	TE CONNECTIVITY CORPORATION	2
CARCASSE,BOBINE	8200-0066-034	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	8
TRANSFORMATEUR,AUDIOFREQUENCE	1000-0810-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BOBINE,RADIOFREQUENCE	0002-6992-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
BOBINE,RADIOFREQUENCE	0002-6987-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BOBINE,D'INDUCTANCE	0002-7052-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
SEMI-CONDUCTEUR,DIODE	VA-70-0225-001	LEONARDO MW LTD	4
REDRESSEUR SEMI-CONDUCTEUR,MODULE	7450-0022-002	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
MICROSTRUCTURE,LOGIQUE	TR1863CL	WESTERN DIGITAL CORP	1
MICROSTRUCTURE,A MEMOIRE	C8278-1	LOCKHEED MARTIN CORPORATION	4
MICROSTRUCTURE,ANALOGIQUE	2676-0587	LOCKHEED MARTIN CORP	1
MICROSTRUCTURE,LOGIQUE/ANALOGIQUE	SDC630-1-3	DATA DEVICE CORPORATION	1
ISOLATEUR,TRACTION	?????	?????	32
ISOLATEUR,TRACTION	6300-0001-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	7
ISOLATEUR,TRACTION	506	CANADIAN PORCELAIN CO LTD	11
ISOLATEUR,D'ELOIGNEMENT	861	WINCHESTER ELECTRONICS CORPORATION	6
ISOLATEUR,TRACTION	6300-0087-005	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	12
ISOLATEUR,TRACTION	?????	?????	14
ISOLATEUR,PLAQUE	0002-6877-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ISOLATEUR,PLAQUE	0002-6588-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	10
BARRE ISOLANTE,ELECTRIQUE	0002-6754-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
BARRE ISOLANTE,ELECTRIQUE	0002-6754-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	12
ISOLATEUR,PLAQUE	0002-6877-203	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ISOLATEUR,PLAQUE	0002-6588-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1

ISOLATEUR,PLAQUE	0002-6877-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ISOLATEUR,PLAQUE	0002-6588-203	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BARRE ISOLANTE,ELECTRIQUE	0002-6586-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
BARRE ISOLANTE,ELECTRIQUE	0002-8304-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	54
ISOLATEUR,TRACTION	6300-0002-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ISOLATEUR,D'ESPACEMENT	0003-3984-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	48
ISOLATEUR,D'ESPACEMENT	0003-3894-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	48
ISOLATEUR,PLAQUE	0002-8300-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	5
CONTRE-ÉCROU, CONDUIT ÉLECTRIQUE	?????	?????	3
RACCORD D'EXTREMITE,CONDUIT ELECTRIQUE	8900-0368-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COUVERCLE,BOITE DE DERIVATION	DS70G	COOPER INDUSTRIES /CANADA/ INC	1
PIQUET, MISE A LA TERRE	2KXL5	GRAINGER DIV OF W W GRAINGER INC	2
RACCORD D'EXTREMITE,CONDUIT ELECTRIQUE	8900-0308-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CONDUIT,METALLIQUE,FLEXIBLE	470004	GROMAN CORP	5
CONDUIT,METALLIQUE,FLEXIBLE	LT14	ELECTRI-FLEX CO	6
CONDUIT,METALLIQUE,FLEXIBLE	80111	ELECTRI-FLEX CO	1
RACCORD D'EXTREMITE,CONDUIT ELECTRIQUE	3512	RACO, A DIVISION OF HUBBELL	2
ADAPTATEUR,CONDUIT ELECTRIQUE	602	THOMAS AND BETTS LTD	3
BOITE DE DERIVATION	FL9693-3333E	CROUSE-HINDS CO	1
CONDUIT,METALLIQUE,RIGIDE	8900-0440-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CONDUIT,METALLIQUE,RIGIDE	0002-6832-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT,SUSPENSION TORON CABLE META	0002-7323-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
SUPPORT,SUSPENSION TORON CABLE META	0002-7322-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CONDUIT,METALLIQUE,RIGIDE	8900-0167-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	7
ATTACHE PREFORMEE	2350-6263-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	20
CONDUIT,METALLIQUE,FLEXIBLE	781342-36022	HYSpan PRECISION PRODUITS, INC	5
BOITE D'INTERCONNEXION	DU322RB	SCHNEIDER ELECTRIC USA, INC.	1
PROFILE DE CHEMINEMENT EQUIPE, METAL	0002-6744-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1

TABLEAU,EQUIPEMENT ELECTRIQUE/ ELEC	0002-9076-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TABLEAU,EQUIPEMENT ELECTRIQUE/ ELEC	0002-9082-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TABLEAU,EQUIPEMENT ELECTRIQUE/ ELEC	0002-8870-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TABLEAU,EQUIPEMENT ELECTRIQUE/ ELEC	0002-8871-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
OUTILS, ENSEMBLE DE CONTRÔLE	0002-8857-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
TENDEUR,1 1/4X12	2350-5900-119	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
BANDE, WRAPLOCK	2450-0080-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
RACCORD 1 POUCE	8910-0394-005	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
BOUCHON DE VIDANGE,CONDUIT	8900-0043-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ECRAN DE VISUALISATION,OPTOELECTRON	1800R	INDUSTRIAL ELECTRONIC ENGINEERS	3
MANCHON,SUPPORT D'ANTENNE	1000-0829-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ÉQUERRE SOUDÉE	0002-6150-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ENSEMBLE DE TRANSMISSION	0002-6878-402	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
PLOMB DOUBLE BLINDAGE	0002-7059-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SOUDURE, EXTRÉMITÉ CORONAIRE	0002-7072-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
LIGNE DE TRANSMISSION,RADIOFREQUENCE	0002-6878-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SANGLE DE FIXATION AS	0002-7324-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
SUPPORT,ANTENNE	SSPMS9196	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	3
SUPPORT,ANTENNE	SSPMS9166	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	107
SUPPORT,ANTENNE	SSPMS9195	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	27
SUPPORT,ANTENNE	SSPMS9167	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	23
SUPPORT,ANTENNE	SSPMS9197	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	12
SUPPORT,ANTENNE	SSPMS9165	PREFORMED LINE PRODUITS COMPANY	21
SUPPORT,ANTENNE	0002-6139-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT,ANTENNE	0002-6139-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1

SUPPORT,ANTENNE	0002-6497-204	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT,ANTENNE	0002-6497-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	14
SUPPORT,ANTENNE	0002-6497-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	90
SUPPORT,ANTENNE	0002-6497-205	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
SUPPORT,ANTENNE	0002-6497-203	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	5
SUPPORT,ANTENNE	0002-6767-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
BUTEE,ANTENNE	0002-7299-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SUPPORT,ANTENNE	0002-6835-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6752-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SOCLE D'ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6158-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
COUPLEUR,LIGNE DE TRANSMISSION	1000-1293-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COMMANDE,ANTENNE	1000-2001-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	1000-0950-402	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COMMANDE,ANTENNE	1000-0957-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6204-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6202-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6834-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6836-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6205-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6203-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	9
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6812-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6871-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6809-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6809-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6769-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-6769-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0003-3908-201	ANTENNA	8

		PRODUCTSCORPORATION	
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0003-3900-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	8
ENSEMBLE HAUBAN	0003-3910-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	8
ENTRETOISE, ANTENNE	0003-3907-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
ENSEMBLE HAUBAN	0003-3910-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	16
PLAQUE,MAT D'ANTENNE	0002-6803-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
LIGNE DE TRANSMISSION,RADIOFREQUENCE	0003-3902-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COMMANDE D'ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0003-2084-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COMMANDE D'ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0002-8600-402	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MAT,SECTION	0002-6130-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CHARGE FICTIVE,ELECTRIQUE	1000-1428-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	1000-2286-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0091-0046-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0090-0169-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	0090-0170-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CAPOT,COUPLEUR,TOURNANT	0002-9301-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CHARGE FICTIVE,ELECTRIQUE	TA170703	TITAN AEX INC	1
ROD PIN,MANILLE,1	2350-1222-011	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	6
GUIDE, INSTALLATION, PRÉPARATION DU PLAN ET DU SITE	0980-0208-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ENSEMBLE BRAS DE PIGNON	0002-8305-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ARBRE,PORTE-GALET	0002-7927-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
GOUPILLE FENDUE, 1/8 SST	2210-1809-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
BOULON À OEIL, 3/8-16X6 GALVANISÉ	0003-0804-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CLE/TOUCHE	0002-7145-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
PIGNON	0002-9586-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BRAS DE PIGNON, BRAS SOUDÉ	0002-8306-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
JOINT EN ACIER INOXIDABLE	CR22353	SKF USA INC.	2

CLÉ, ÉTAPÉE	18037	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	1
MAT,SECTION	0090-0171-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ANTENNE,SOUS-ASSEMBLAGE	1000-0929-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
UNITÉ DE RÉSILIATION	1000-1413-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BLOC,ENSEMBLE	0002-6736-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ENCLOSURE,SYNCHRO	0002-8600-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CLAVIER	86AC2-101	GRAYHILL, INC	1
MOTEUR,MODIFIE	0002-8432-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MOTEUR,MODIFIE	0002-8409-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
VENTILATION, AIR	106001-63	WINSMITH DIV UMC INDUSTRIES INC	2
DISQUE, FRICTION	8900-0458-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ISOLATEUR A CAPOT	0002-6886-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	12
ISOLATEUR A CAPOT	0002-6886-302	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	24
DÉVOCATEUR	8910-0424-007	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	132
DÉVOCATEUR	8910-0424-008	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	36
SECTION DE BÔME LATÉRALE	0002-6543-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
PLAQUE, ÉPISSURES	0002-6640-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SECTION DE BÔME AVANT	0002-6544-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SECTION DE BÔME LATÉRALE	0002-6545-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SECTION DE BÔME AVANT	0002-6546-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
FIXATION DE CANAL	0002-6745-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
PLAQUE,JONCTION	0002-6590-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
PLAQUE,JONCTION	0002-6590-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	3
SECTION DE BÔME AVANT	0002-7173-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SECTION DE BÔME AVANT	0002-7174-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SECTION DE BÔME LATÉRALE	0002-7184-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SECTION DE BÔME LATÉRALE	0002-7188-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1

ASSEMBLÉE CATÉNAIRE	0002-8298-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ASSEMBLAGE DE LIGNE D'ALIMENTATION	0002-8299-401	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
FREIN,ENSEMBLE	0002-8411-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
FREIN,ENSEMBLE	0002-8997-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ATTENUATOR,FIXED	42N50A-30	ANRITSU EMEA LIMITED	1
CHARGE FICTIVE,ELECTRIQUE	OSLN50LF	ANRITSU EMEA LIMITED	1
SYNCHRO,RECEPTEUR DE TELEAFFICHAGE	6500-0007-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
SYNCHRO,TRANSMETTEUR DE SYNCHRODETE	VTX23-5W68	GENERAL DYNAMICS MOTION CONTROL, LLC	1
CABLE ELECTRIQUE EQUIPE,USAGE SPECIAL	8100-0010-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	5
CABLE ELECTRIQUE EQUIPE,USAGE SPECIAL	8100-0009-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	4
CABLE EQUIPE,RADIOFREQUENCE	15NNF50-1,5C	ANRITSU COMPANY	1
CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL	0002-8376-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL	0003-2910-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
<i>Fil, Noir</i>	0002-8860-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
<i>Fil, Blanc</i>	0002-8860-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
<i>Fil, Rouge</i>	0002-8860-203	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
<i>Fil, Vert</i>	0002-8860-204	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
<i>Fil, Jaune</i>	0002-8860-205	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CABLE ELECTRIQUE EQUIPE, USAGE SPECIAL	NM150XC	NEW MOUNTAIN INNOVATIONS	1
MONTAGE DU CÂBLE DE COMMANDE	0002-8854-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
FIL,SOUDURE,ALUMOWELD	2630-2665-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	100
FIL, NOIR, QUATRE CONDUCTEURS, NUMÉRO 8 AWG	4060-0166-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	90
FIL, BLANC, QUATRE CONDUCTEURS, NUMÉRO 8 AWG	4060-0175-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	90
FIL DE FER, ÉCLAIRAGE D'OBSTRUCTION, BLANC	0002-8164-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
FIL DE FER, ÉCLAIRAGE D'OBSTRUCTION, NOIR	0002-8164-202	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COMPOSANTS ELECTRONIQUES,ASSEMBLES	DMD1760-01	INDUSTRIAL ELECTRONIC ENGINEERS	3
COUVERCLE, PRISE DE COURANT	DS-70G-SA	CROUSE-HINDS CO	1
CARTE IMPRIMEE,EQUIPEE	0002-9027-401	ANTENNA	3

		PRODUCTSCORPORATION	
CARTE IMPRIMEE,EQUIPEE	0002-9124-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
BANDE, MISE A LA MASSE/TERRE	0003-3913-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CARTER,COMPOSANTS ELECTRONIQUES	0002-8599-303	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
MOTEUR	6500-0058-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CAPOT,MOTEUR ELECTRIQUE	0002-9280-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
ALIMENTATION	8100-0006-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CABLE,RADIOFREQUENCE	LCF12-50JMIL	RADIO FREQUENCY SYSTEMS INC	500
CABLE,RADIOFREQUENCE	LCF78-50JA	RADIO FREQUENCY SYSTEMS INC	100
FIL, TERRE	0002-6847-305	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
CABLE DE JOUG	0002-6759-301	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CABLE,RADIOFREQUENCE	HJ7-50A	ANDREW CANADA INC	30
CONDUCTEUR DE DISTRIBUTION	7010348-001	BAE SYSTEMS INFORMATION	4
CABLE ELECTRIQUE EQUIPE,ENERGIE	CO-04-HO-F 4/18	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	55
CONDUCTEUR DE DISTRIBUTION	0003-3899-201	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
ÉCLAIRAGE,BALISAGE D'OBSTACLE,AERONEF	E0L44507A	COOPER INDUSTRIES/CANADA	1
VOYANT LUMINEUX,DE SIGNALISATION	95-0408-0933-143	DIALIGHT CORPORATION	8
COMMANDE,ECLAIRAGE ELECTRIQUE	51711A	CROUSE-HINDS CO	1
VOYANT LUMINEUX,DE SIGNALISATION	95-0408-0935-241	DIALIGHT CORPORATION	4
VOYANT LUMINEUX,DE SIGNALISATION	95-0408-0931-241	DIALIGHT CORPORATION	5
FEU, BALISAGE D'OBSTACLE,AERONEF	6701-0029-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	2
LAMPE A INCANDESCENCE	OL107A94295	CROUSE-HINDS CO	6
SYNCHRONOSCOPE	6500-0060-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
CONTROLEUR,ANTENNES	S114C	ANRITSU COMPANY	1
KIT D'ENTRETIEN D'ANTENNE	MU4252S114CKIT	DIRECTORATE OF SUPPLY CHAIN	1
COFFRE,CONTROLEUR	760-215A	ANRITSU EMEA LIMITED	1
MODULE DE CALIBRAGE	ICN50	ANRITSU EMEA LIMITED	1
STATION METEOROLOGIQUE,AUTOMATIQUE	NM150WX	NEW MOUNTAIN INNOVATIONS	1
COLLERETTE,MONTAGE D'INSTRUMENT	DMH-1752P-63	INDUSTRIAL ELECTRONIC ENGINEERS	1
COLLERETTE,MONTAGE D'INSTRUMENT	8100-0003-001	ANTENNA PRODUCTSCORPORATION	1
COUPLEUR, ENTRÉE	?????	?????	5

COUPLEUR, SORTIE	?????	?????	2
ANT.FARM INSP&MAINT	M1C608C63020001M F000	DIRECTORATE OF SUPPLY CHAIN	1
CONTENEUR DE TRANSPORT/STOCKAGE	1400 CASE- ODGREEN	OPERATIONS (DSCO)	1

Item 2: 5985-20-008-0177

PART #	MFGR	NCAGE	DESCRIPTION	QPE
CDE-3103	PETRIE	36675	ATTACHE PREFORMEE	6
KS22	FCI CANADA	7693	RACCORD ELECTRIQUE	10
G-408-1037559	CROSBY	75535	COSSE 5/16"	2
G227 J-E 5/8"X9"	CROSBY	75535	TENDEUR	2
2 POS 22.5	PETRIE	36675	PLAQUE ÉGALISATRICE	1
CC-21-120A	PETRIE	36675	ISOLATEUR DE TENSION	5
7501	PETRIE	36675	ECROU,A OEIL	1
J2258	PETRIE	36675	BOULON OVAL A CŒIL	1
SN58	PETRIE	36675	ÉCROU CARRÉ 5/8"	2
SW3624-11	PETRIE	36675	RONDELLE CARRÉE	2
G-209 1/2"	CROSBY	75535	MANILLE À AXE VISSÉ 1/2"	3
2 POS-30	PETRIE	36675	PLAQUE D'ANCREAGE	1
HDTG012	PETRIE	36675	COSSE 1/2"	2
5/16 30-GNA	PETRIE	36675	PINCE HAUBAN	4
GW516110	WIRE ROPE	35043	FIL HAUBAN	2
SA6H	SLATER	35086	VIS D'ANCRAGE 6 PO	2
PTP6x6x16	PETRIE	36675	POTEAU DE SUPPORT EN BOIS 6 "X6 "X16 "X16 PIEDS	1
HSET18TU001	PETRIE	36675	BOULONS U	8
30X3X0.5	PETRIE	36675	KIT DE MONTAGE SUPÉRIEUR	2
BCW6-4	PETRIE	36675	FIL DE CONNEXION AVEC COSSE	4
16X3X0.5	PETRIE	36675	KIT DE MONTAGE INFÉRIEUR	2
MTRD500-5K	PETRIE	36675	RÉSILIATION	1
RESD500-5K	PETRIE	36675	RÉSILIATION	1
CCS 7x12AWG @ 450'	PETRIE	36675	FIL D'ANTENNE 7 X 12 SOUDURE DE CUIVRE AWG	500
13S7 0120 0022	PETRIE	36675	13S70 3.00M SECTION C-C	10
BOLT SS25 0714	PETRIE	36675	BOULON À TÊTE HEXAGONALE 7/16-14 X 2.5 EN ACIER INOXYDABLE	8
BOLT SS30 0714	PETRIE	36675	BOULON À TÊTE HEXAGONALE 7/16-14 X 3 EN ACIER INOXYDABLE	48
BOLT SS35 0714	PETRIE	36675	BOULON À TÊTE HEXAGONALE 7/16-14 X 3.5 EN ACIER INOXYDABLE	32
LCKW SS00 0714	PETRIE	36675	RONDELLE DE VERROUILLAGE 7/16 EN ACIER INOXYDABL	88
NUTS SS00 0714	PETRIE	36675	ÉCROU HEXAGONAL 7/16-14 EN ACIER INOXYDABL	88

13S7 GTHB 1601	PETRIE	36675	13S70 CHARNIÈRE À TOUR HAUBANÉE POUR BASE DE CHARNIÈRE	1
PLAT 0316 1601	PETRIE	36675	13S70 PLAQUE D'IMMERSION	5
PLAT 0616 2613	PETRIE	36675	13S70 PLAQUE DE HAUBANAGE A/B/C/D/E	0
PLAT 0616 2613/A	PETRIE	36675	13S70 PLAQUE DE HAUBANAGE A - 45DEG	1
PLAT 0616 2613/B	PETRIE	36675	13S70 PLAQUE DE HAUBANAGE B - 39DEG	1
PLAT 0616 2613/C	PETRIE	36675	13S70 PLAQUE DE HAUBANAGE C - 31DEG	1
PLAT 0616 2613/D	PETRIE	36675	13S70 PLAQUE DE HAUBANAGE D - 22DEG	1
PLAT 0616 2613/E	PETRIE	36675	13S70 PLAQUE DE HAUBANAGE E - 11DEG	1
A0A-35	PETRIE	36675	INSULATEUR D'OEUF	78
PLAT 1007 0301	PETRIE	36675	PLAQUE D'ANCRAGE DE HAUBANAGE	6
PLAT 1207 0802	PETRIE	36675	PLAQUE D'ÉGALISATION À 5 TROUS	3
BOLT SS40 0108	PETRIE	36675	BOULON À TÊTE HEXAGONALE 1-8 X 4 EN ACIER INOXYDABLE	6
NUTS SS00 0108	PETRIE	36675	ÉCROU HEXAGONAL 1-8 EN ACIER INOXYDABLE	6
SPA-07-00	PETRIE	36675	SPA MANILLE GALVANISÉ À CHAUD 7/16"	18
SPA-08-00	PETRIE	36675	SPA MANILLE GALVANISÉ À CHAUD 1/2"	12
JE-08-12	PETRIE	36675	J&E TENDEUR GALVANISÉ À CHAUD 1/2" X 12"	9
JE-10-12	PETRIE	36675	J&E TENDEUR GALVANISÉ À CHAUD 5/8" X 12"	6
OT-06-00	PETRIE	36675	COSSE OUVERTE GALVANISÉ À CHAUD 3/8"	18
OT-07-00	PETRIE	36675	COSSE OUVERTE GALVANISÉ À CHAUD 7/16"	12
GG-05-00	PETRIE	36675	ATTACHE PREFORMEE GALVANISÉ À CHAUD 5/16"	102
GG-06-00	PETRIE	36675	ATTACHE PREFORMEE GALVANISÉ À CHAUD 3/8"	84
GGSO 6079 0140	PETRIE	36675	CABLE MÉTALIQUE GALVANISÉ À CHAUD 1X7, 3/8" X 140PIEDS	3
GGSO 6079 0153	PETRIE	36675	CABLE MÉTALIQUE GALVANISÉ À CHAUD 1X7, 3/8" X 153PIEDS	3
GGSO 5065 0113	PETRIE	36675	CABLE MÉTALIQUE GALVANISÉ À CHAUD 1X7, 5/16" X 113PIEDS	3
GGSO 5065 0119	PETRIE	36675	CABLE MÉTALIQUE GALVANISÉ À CHAUD 1X7, 5/16" X 119PIEDS	3
GGSO 5065 0128	PETRIE	36675	CABLE MÉTALIQUE GALVANISÉ À CHAUD 1X7, 5/16" X 128PIEDS	3
CGC-04-00	PETRIE	36675	ATTACHE GALVANISÉ CROSBY 1/4"	3
ACBL 0250 0600	PETRIE	36675	1/4" CÂBLE D'AÉRONEF À 5 PIEDS EN ACIER INOXYDABLE	3
STS-RTO-TPXL-KIT	PETRIE	36675	ENSEMBLE DE LUMIÈRE D'OBSTRUCTION	1
GPTU 0180 0002	PETRIE	36675	BÔME DE LEVAGE 13S70	1